

La Semaine du Record SNSM

Saint-Nazaire Saint-Malo

Départ le 24 juin 2007
De Saint NAZAIRE



Avis de course

**LA Semaine Du Record SNSM
SAINT NAZAIRE - SAINT MALO**

Du 24 juin au 27 juin 2007

départ de ST NAZAIRE le 24 juin 2007

Autorité Organisatrice : PROFIL GRAND LARGE conjointement avec le club affilié à la fédération française de voile le Saint Nazaire Olympique Sportif Voile.

1 REGLES

1.1 La régat e sera régie par :

- Les *règles* telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2005-2008 (RCV 2005-2008)*
- Le R.I .P.A.M,
- Les Réglement ations Spéciales Of f shore I SAF cat égorie 3.

1.2 Sécurité et équipement : les voiliers devront être armés en conformité avec la réglementation relative à la navigation hauturière (division 224 du décret N°84-810 du 30/08/1984 modifié par l'arrêté du 30/09/2004).

2 PUBLICITE

Le port de la publicité de l'organisateur est obligatoire.

Cette publicité doit être lisible et maintenu en état depuis l'inscription à Saint Nazaire jusqu'après la remise des prix à Saint Malo.

En cas de non-respect le Comité de réclamation pourra appliquer une pénalité.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régat e est ouverte :

- Aux monocoques et multicoques de 60 pieds et de 50 pieds,
- Aux monocoques Class 40,
- Aux vieux gréements,
- Aux multicoques de croisières possédant un certificat de jauge **Multi 2000** valable pour 2007,

- A tous les voiliers monocoques possédant un certificat de jauge **H.N.** valable pour 2007
Catégories C, D, E, F, G, R3 et R4 ,
- A tous les voiliers monocoques possédant un certificat de jauge **I.R.C.** valable pour 2007.
- A tous les voiliers autorisés à naviguer dans la zone du parcours mais ne souhaitant pas être classés. Il leur sera délivré leur temps de course.

Des dérogations pourront être accordées par le comité d'organisation, à des bateaux de catégories non citées ci-dessus.

Pour tout renseignement concernant la jauge H.N. France , s'adresser à Maurice VIAUD, Tel : 06 61 98 66 03 ou 02 40 94 66 03

Avis de Course - La semaine du Record SNSM 2007 - Saint-Nazaire Saint-Malo

Pour tout renseignement concernant la jauge I.R.C & Multi 2000, s'adresser à Yves Marie LEROUX tél.: 06 80 74 68 36

3.2 Les équipages devront comprendre 2 personnes au minimum.

3.3 Les dossiers d'inscription seront disponibles sur le site www.recordsnsm.com. Ils devront être remplis en ligne et complétés avant le 1er mai 2007.

3.4 Le nombre total de bateaux concurrents de La Semaine du Record SNSM Saint-Nazaire Saint-Malo est limité à 100.

3.5 La pré-inscription sera prise en compte dès la réception d'un chèque d'acompte représentant 50% de la somme totale du prix de l'inscription à La Semaine du Record SNSM Saint-Nazaire Saint-Malo.

Les chèques devront être émis à l'ordre de : « **Profil Grand Large** »

Et envoyés, **avant le 1er mai 2007** à l'adresse postale suivante :

Profil Grand Large
1 allée Loïc Caradec
56 000 Vannes

3.6 Dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieurs à 100, les 100 premiers bateaux inscrits seront retenus. La date d'expédition du chèque d'acompte fera foi.

3.7: Chaque skipper devra présenter :

- La carte d'autorisation de port de publicité (*éventuellement*),
- Pour les bateaux jaugés, une copie de son certificat de jauge H.N., I.R.C. ou Multi 2000 validé.

3.8 Chaque membre de l'équipage résidant en France devra présenter au moment de sa confirmation d'inscription à Saint Nazaire:

- Sa licence F.F.Voile 2007 portant le cachet médical, accompagnée d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique de la voile en compétition ou **licence temporaire**.
- Une autorisation parentale de participation s'il est mineur,

3.9 Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

3.10 Chaque voilier devra être équipé d'une VHF fixe en bon état reliée à une antenne en tête de mât.

3.11 Chaque voilier devra être équipé d'un moteur en bon état de marche. Il devra prendre le départ avec une réserve de carburant lui permettant de parcourir au moins une quarantaine de milles à une vitesse de 4 nœuds.

4 PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

- De 6,50 m à moins de 9 m : 200 Euros dont 100 seront versés à la SNSM.
- De 9 m à moins de 12 m : 300 Euros dont 150 seront versés à la SNSM.
- De 12 m à moins de 15 m : 400 Euros dont 200 seront versés à la SNSM.

- De longueur égale ou supérieure à 15 m : 600 Euros dont 300 seront versés à la SNSM.

A la demande de chaque skipper, la somme reversée à la SNSM, pourrait payer son adhésion à cette dernière. Dans ce cas, la somme reversée à la SNSM serait répartie comme suit : 20 Euros d'adhésion et le reste en don (et/ou autres adhésions à la SNSM).

5 PROGRAMME

- **Vendredi 22 juin à 12h00**, présence obligatoire des voiliers dans le Port de St. Nazaire,
- **Vendredi 22 et samedi 23 juin de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**, confirmation des inscriptions, au secrétariat sur le port de SAINT NAZAIRE.
- **Vendredi 22 juin** soirée officielle,
- **Samedi 23 juin**, journée de la Sécurité en Mer autour de thème de la prévention et de la sécurité, avec des débats et des animations pour tous publics.
La présence des équipages et leur participation aux diverses manifestations liées à cette journée est vivement encouragée, car, en s'engageant dans La Semaine du Record SNSM, les équipages deviendront les ambassadeurs de la sécurité en mer.
- **Samedi 23 juin à 18h00** briefing skippers,
- **Dimanche 24 juin**, 9h00, briefing météo;
- **Dimanche 24 juin, départ de Saint Nazaire.**
- **Mercredi 27 juin en soirée**, remise des prix à SAINT MALO.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront remises aux concurrents à SAINT NAZAIRE, lors de la confirmation d'inscription et lorsque le dossier sera complet.

7 PARCOURS

Départ Saint Nazaire, arrivée à Saint Malo.
Distance: environ 284 milles.

8 CLASSEMENT

L'organisateur se réserve le droit de constituer des groupes de classement en fonction du nombre et des catégories de bateaux engagés.
Un classement officiel sera produit par l'organisateur si le nombre de bateaux par catégorie et par jauge (HN, ou IRC) est de 5 au minimum, excepté pour les classes monotypes.

9 PRIX

De nombreux lots seront distribués lors de la remise des prix.
Aucun prix en numéraire ne sera remis.

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régatée entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir des RCV 2005-2008). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régatée, aussi bien avant, pendant, qu'après la régatée.

11 ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile pour l'épreuve, relative à eux-mêmes, ainsi qu'à leur voilier, annexe et autres bateaux de servitude

et en justifiant auprès de l'organisateur. Les autres garanties possibles seront laissées à l'appréciation des concurrents. L'organisateur ne se substitue en aucun cas à un éventuel manquement de l'un ou de plusieurs concurrents aux obligations énoncées ci-dessus.

12 DROIT A L'IMAGE

En application de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités sportives, modifiée par la Loi n° 2003-708 du 1er août 2003, et sous réserve des dispositions de l'Annexe audio-visuelle décrite à l'article 16 du présent Avis de course, il est rappelé que l'inscription de chaque concurrent de La Semaine du Record SNSM Saint-Nazaire Saint-Malo implique que son image et son nom, l'image de son bateau, celles de ses éventuels sponsors et partenaires ainsi que celle de ses équipes techniques et des membres de sa famille présentes à Saint-Nazaire et à Saint-Malo (lieux publics, salle de presse, pontons, bateaux aux pontons, bateaux accompagnateurs), puissent être utilisées, par la Société Profil et par les prestataires missionnés pour la communication de l'épreuve, pour communiquer et/ou valoriser La Semaine du Record SNSM Saint-Nazaire Saint-Malo, ce sur tous territoires, tous supports, sans limitation de durée d'exploitation.

Il est convenu que ces images doivent être exploitées dans des conditions normalement prévisibles, dénuées d'intention malveillante.

13. OBLIGATIONS DES CONCURRENTS

13.1 Des contrôles des certificats de jauges et des équipements de sécurité pourront être faits, à la discrétion de l'organisateur, soit au départ à Saint-Nazaire, soit à Saint-Malo après l'arrivée des bateaux.

13.2 La présence des skippers est obligatoire aux briefings, ainsi qu'aux réceptions.

13.3 Chaque voilier devra rentrer dans le port de Saint-Malo après son passage de la ligne d'arrivée.

13.4 La présence des concurrents sera obligatoire lors de la Remise des Prix à Saint-Malo, le mercredi 27 juin 2007. Les dates, heures et lieux des éventuelles autres opérations de relations publiques seront communiqués par voie d'affichage au tableau officiel.

13.5 Il appartiendra aux concurrents d'arborer, à la demande de l'organisateur, un ou plusieurs pavillons ou autre marquage durant toute la durée de la manifestation, depuis son arrivée à Saint-Nazaire jusqu'à ce qu'il quitte le port de Saint-Malo.

14. RESTRICTIONS : Routage

Le routage est interdit.

Il faut entendre par routage, toute indication personnalisée, spécialement préparée ou individualisée pour un seul ou un groupe de concurrents, venant de l'extérieur, en dehors des sources d'informations météorologiques autorisées, -bulletins météo radio-diffusés et donné par VHF, cartes météo transmises par BLU- et permettant la compréhension des différentes situations météorologiques et le choix de la ou les routes à suivre ou à ne pas suivre.

15 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Organisation générale

Profil Grand Large : 02.97.63.08.81 contact@recordsnsm.com

Damien GRI MONT : 06 75 07 42 41 damien.grimont@recordsnsm.com

Anne ROBERT : 06 83 17 04 72 anne.robert@recordsnsm.com

Nathalie MONIER : 06.71.24.77.29 nathalie.monier@recordsnsm.com

Direction de course

Bernard DUVAL: 06 10 36 10 75

duval48@club-internet.fr

Relations presse

Anne ROBERT: 06 83 17 04 72

anne.robert@recordsnsm.com

Pour l'autorité organisatrice
Damien GRI MONT